

Au deuxième étage, l'angle principal est occupé par une salle spécifique, suffisamment rare dans les établissements scolaires pour être signalée : un amphithéâtre dédié à la projection de films, élevé sur deux niveaux.

IVR11 20167500324NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

communication libre, reproduction soumise à autorisation

1 mai 2024 Page 1